

CHRONIQUE

D'UNE MORT ANNONCÉE

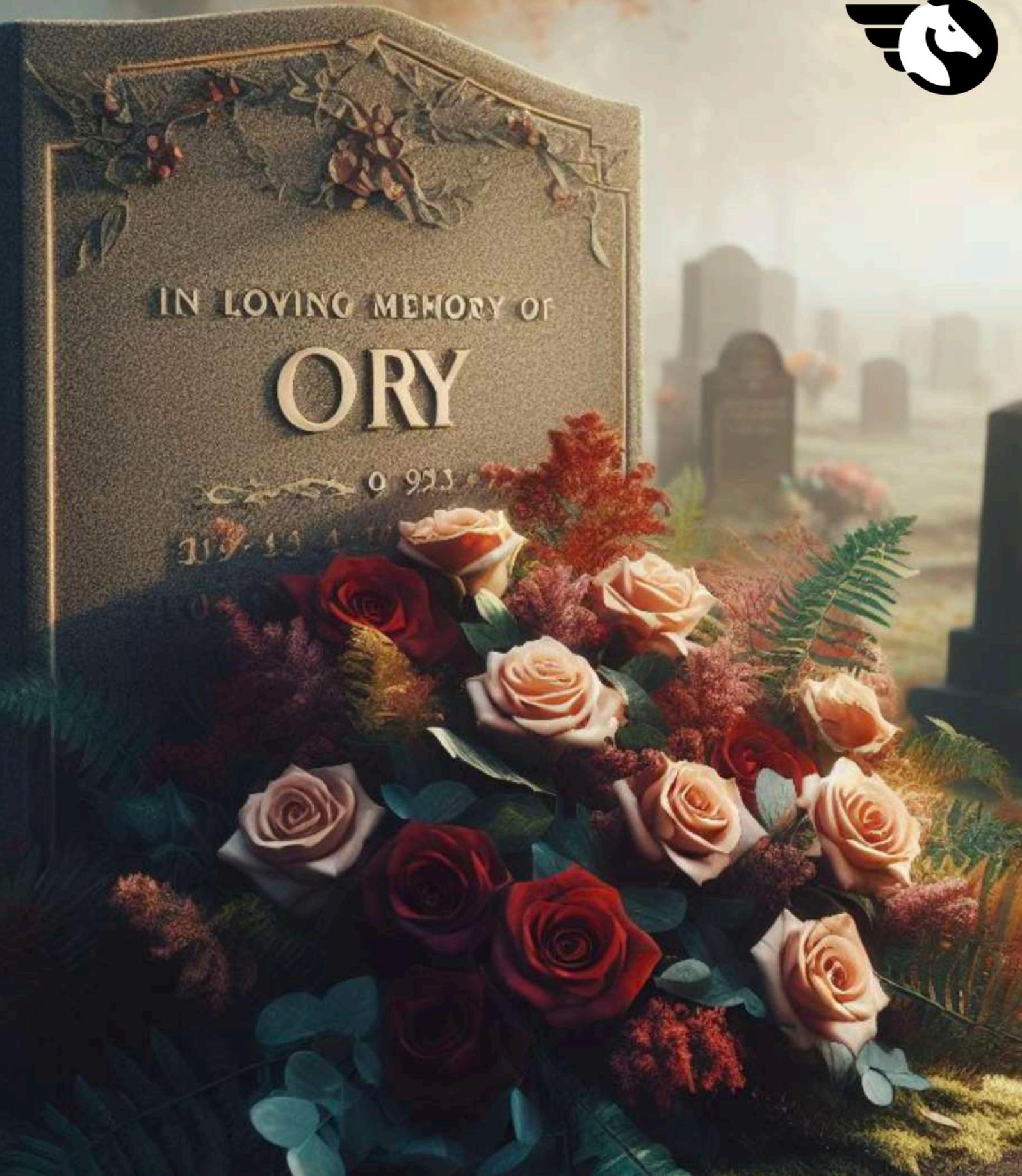


IN LOVING MEMORY OF

ORY

0 953

119-11-11



ORLY OU LA CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE !

C'EST LORS D'UN CSEC EXTRAORDINAIRE CE MATIN QUE LA DIRECTION A ANNONCÉ LE DÉPART D'AIR FRANCE D'ORY D'ICI À 2026...

Si l'on doit être honnête, on ne peut pas dire que nous tombons de l'arbre... mais nous avons toujours l'espoir que l'historique « navette » serait préservée, surtout après tous les efforts entrepris par les salariés PNC et PS lors de la reprise post COVID.

Nous déplorons que ce genre d'annonces soient une nouvelle fois faites dans un contexte de fuites dans la presse qui ont contraint l'entreprise à finalement dévoiler un plan mortifère.

Ce sont les vies de nombreux salariés et notamment de 249 PNC **volontaires base ORY** qui vont être chamboulées et la moindre des choses aurait été d'avoir une anticipation et une transparence qui soient plus respectueuses.

CE QUE PRÉVOIT LE PLAN DE L'ENTREPRISE D'ICI 2026 :

Ce qu'il faut retenir des annonces, c'est que d'ici 2026 l'activité Air France sera recentrée sur CDG et que tous les emplois PNC seront préservés. La direction affirme que les besoins en effectif PNC seront même supérieurs et ce grâce :

👉 à la croissance du LC

👉 au renforcement des fréquences CDG vers les destinations dites « navettes »

👉 au transfert sur le MC CDG des vols vers l'Afrique du Nord

Par ailleurs, une annonce d'une sélection de passage PS/PNC (hors cadres) dès début 2024 a été faite pour une mise en ligne dès l'automne.

👉 L'arrêt des « navettes » n'implique pas l'arrêt des Bases Provinces, et les affectations des PNC concernés ne sont pas menacées puisqu'il y a un renfort de fréquences depuis CDG.

DES MESURES DE PROTECTION SOCIALE À METTRE EN PLACE

L'UNSA PNC a interpellé la Direction pour l'alerter très fortement sur les conséquences désastreuses que pourront rencontrer certains PNC dans leur organisation personnelle et leur vie privée.

Nous avons demandé que chaque cas soit examiné individuellement et que des aides soient mises en place. Nous demandons également que des plannings transitionnels soient mis en place pour une adaptation moins brutale. Des négociations devraient être menées sur le renforcement des indemnités kilométriques, voire des aides pour des déménagements si certains en exprimaient le besoin.

NOUS SERONS EXTRÊMEMENT VIGILANTS SUR LE TRAITEMENT DE NOS COLLÈGUES DU CC ET SUR LES RPS (RISQUES PSYCHOSOCIAUX) QUE CE BOULEVERSEMENT POURRAIT ENGENDRER.



TRISTEMENT PNC